

DEMANDE DE DÉROGATION BEAUVAIS, ARGENTINE RÉPONSE AUX QUESTIONS

28 janvier 2022

Site : Argentine, BEAUVAIS

Maître d'ouvrage : Clésence, Monsieur WAI

AMO espèce protégée : Picardie Nature, Mme DECLERCQ

CONTEXTE

Clésence et Picardie Nature travaillent le dossier de demande de dérogation depuis novembre 2021. Ce chantier est prévu dans le cadre de l'ANRU et doit se dérouler de mars 2022 à juin 2024. Il impacte 78 nids de Moineaux domestiques.

En raison du caractère d'urgence du chantier, Picardie Nature a sollicité les services instructeurs le 12 novembre 2021 pour présenter le principe des mesures envisagées. A ce jour, aucune réponse n'a été reçue.

Clésence a envoyé sa demande de dérogation le 26 janvier 2022. Le lendemain la DDT Oise nécessite quelques précisions.

QUESTIONS ET RÉPONSES

1/ Les haies : j'ai bien compris les contraintes de propriété mais si vous pouviez démontrer la prise de contact avec la commune de Beauvais et d'éventuels premiers échanges, ce serait positif.

L'installation de haies est une mesure d'accompagnement, un plus pour la population de Moineau domestique. Par ailleurs Clésence, n'est pas à l'origine de destruction de haies, son intervention porte uniquement que les bâtiments.

Picardie Nature laisse Clésence répondre sur ce point : pouvez-vous envoyer une copie de mail de proposition de cette semaine au chef de projet ANRU qui reprend aussi le sujet environnement paysager ?

2/ Préciser le moyen de sensibilisation

Picardie Nature possède plusieurs outils de communication efficaces auprès des publics :

- Exposition Faune protégée & Bâti
- Feuillelet d'information sur le Moineau domestique : inspiré du feuillelet « Des Questions sur les hirondelles » déjà largement diffusé
- Série de cartes postales sur 10 espèces du bâti, oiseaux et chauves-souris : en préparation 2022
- Article spécifique pour les locataires de Clésence : web et bulletin d'information.

Avec ces éléments, une journée d'animation pourrait être organisée avec les habitants courant 2023, une fois les premiers nids artificiels posés. **L'inventaire des nichoirs pourrait s'envisager de façon collaborative avec les habitants.**

faune & bâti

Exposition itinérante de 15 panneaux à destination des petits et des grands, pour découvrir la **Faune sauvage exploitant le Bâti**



Cette exposition permet de découvrir :

- les espèces **locales de chauves-souris et d'hirondelles**
- les **jeunes hirondelles au nid**
- les **lieux qu'utilisent ces espèces dans le bâti**
- la **subtile cohabitation de l'Homme avec ces espèces**

Support :

- 15 panneaux de 1 m par 80 cm
- Fixation sur grille, crochets fournis
- Prêt de nids et gîtes artificiels

Conditions :

- Mise à disposition **gratuite**
- Transport à la charge de l'emprunteur
- Convention de mise à disposition

Possibilité de compléter par une conférence ou un atelier

Contacts - Picardie Nature
info.chiro@picardie-nature.org
03.62.72.22.50 / www.picardie-nature.org



50 ans
Picardie Nature

Des questions sur les hirondelles

Vous avez des hirondelles chez vous mais elles présentent encore quelques mystères ?
Picardie Nature est là pour vous éclairer !



Ici, nous vivons avec les **hirondelles!**

Vous aussi, gardez leurs nids!

LES HIRONDELLES ET LEURS NIDS SONT PROTÉGÉS PAR LA LOI. VIVONS-LES ENSEMBLE !
BIEN VIVRE AVEC ELLES ? CONTACTEZ NOUS!
-> www.picardie-nature.org



3/ Préciser le suivi par Picardie Nature

Picardie Nature recommande le suivi suivant :

- Pendant le chantier
 - 2 inventaires en période de reproduction
 - 1 ou 2 visites selon les besoins des entreprises et suivi de la mise en œuvre des compensations, contrôle des installations
 - Tout au monde du chantier, Picardie Nature est disponible pour toute question et prend part aux réunions de chantier dès que besoin il y a.
- Une fois le chantier achevé
 - 2 inventaires en période de reproduction durant 3 ans